

000717 du 18 septembre 2022

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIES COMMUNALES

Date de la convocation :
Le vendredi 09 septembre
2022

Date d'affichage :
09/09/2022

Nombres de conseillers :
En exercice : 33
Présents : 21
Représentés : 2
Absents : 10
Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture de
Mayotte

L'an deux mille vingt et deux, le 18 septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations de la Commune de Tsingoni, après convocation, du 09 Septembre 2022, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de Monsieur M. MOHAMED Bacar, Maire.

Étaient présents : M. MOHAMED Bacar, M. Ali ABDOU, M. Mohamed-El-Amine HAIDAR, M. HAMADA Issilamou, Mme Inchati BACAR, M. Ahmed RAMA, M. Mouhamadi MROIVILI, M. Salimou ALI MINIHADJI, M. MOHAMADI HAMIDOU Ali, Mme Moina Maoulida MOHAMED, M. Issoufi BACAR, Mme Nafouanti MOHAMED, M. Housseni ANDJILAN, Mme Siti Nourou MOHAMED, M. Hilali MBAE, M. Fayçois ZOUBERT, Mme Popina DIGO, Mme SALIM Zaihati, Mme HOUDJATI Hairati, M. MIKIDADI Madihali, Mme Hairati HASSANI BENALI,

Étaient représentés : M. Ibrahim BOINAHERY donne pouvoir à M. Fayçois ZOUBERT, Mme Nassuha ABDOU COLO donne pouvoir à M. Mohamed-El-Amine HAIDAR

Etaient absents : M. Ahmed ADAM, M. AHAMADI Yssoumail, ALI TAMOU Fatima, Mme Nadia IDJABOU, Mme Zaounaki BOURA, Mme Dhatia ABDOU ELOIHIDE, Mme Nadia MOISSULI, Mme Fatima ALI, Mme Siti MLOI, Mme SEHA Sifati

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, M. Salimou ALI MINIHADJI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Dans le cadre de la politique d'amélioration du cadre de vie de la population, monsieur le maire propose au conseil municipal de demander une subvention auprès des différents partenaires afin de soutenir financièrement la commune dans son projet d'aménagement des voiries suivantes :

- Rue Bacoco Bamsa
- Rue Moimtsingo
- Rue foundi djailane
- Rue chahidi attoumani
- Rue de la ferme
- Rue haoutoung
- Rue de la ZAE

Le plan de financement ci-dessous est présenté au membre du conseil municipal pour approbation :

Plan de financement			
Aménagement des voiries communales			
Coût total des travaux 1 400 000 €	Département	840 000 €	60 %
	3CO	280 000 €	20 %
	Commune	280 000 €	20 %

Le conseil municipal, oui à l'exposé du maire et après avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement tel qu'il est exposé ci-dessus
- Décide de solliciter des subventions auprès du conseil départemental et la communauté des communes du centre-ouest (3CO)
- Charge monsieur le maire de toutes les démarches nécessaires pour la réalisation des présentes

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

Fait à Tsingoni, le 19/09/2022

Le Maire de Tsingoni
MOHAMED Bacar

